



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP

Office fédéral des migrations ODM
Information & Communication
Service de la statistique d'asile

3003 Berne-Wabern, le 15 avril 2010



Statistique en matière d'asile

1^{er} trimestre 2010

Synthèse

Légère baisse du nombre de demandes d'asile au premier trimestre 2010 par rapport au trimestre précédent

3700 demandes d'asile, soit 169 de moins qu'au trimestre précédent (- 4,4 %), ont été déposées au cours du premier trimestre 2010. Le nombre de demandes remises entre janvier et mars 2010 est inférieur de 25,1 % (- 1238 demandes) à celui enregistré au premier trimestre 2009.

Demandes d'asile et pays de provenance

Le léger recul du nombre de demandes d'asile au premier trimestre 2010 par rapport au trimestre précédent est avant tout lié aux conditions saisonnières. En effet, les mois d'hiver sont traditionnellement moins propices que l'été à l'arrivée de migrants. Depuis le printemps 2009, le nombre de demandes d'asile déposées en Suisse s'est stabilisé à un niveau compris entre 1050 et 1350 par mois, des écarts momentanés étant possibles dans les deux sens.

Le principal pays de provenance au cours de la période sous revue a une nouvelle fois été le Nigéria avec 408 demandes d'asile, soit 144 de moins qu'au trimestre précédent (- 26,1 %). Cependant, ce recul s'explique sans doute essentiellement par les conditions météorologiques et ne constitue pas une tendance générale. L'Erythrée arrive en deuxième position avec 328 demandes (- 54 demandes, - 14,1 %). L'Ex-République yougoslave de Macédoine occupe la troisième place avec 252 demandes (+ 230 demandes, + 1045,5 %). Cette montée en flèche est avant tout due à des rumeurs selon lesquelles les conditions d'admission seraient avantageuses en Suisse. L'aide au retour (jusqu'à CHF 600) pourrait également avoir joué un rôle dans cette augmentation. La réduction immédiate de l'aide au retour à CHF 100 ainsi que les chances très faibles d'acceptation des requérants – l'Ex-République yougoslave de Macédoine est considérée depuis août 2003 comme Etat sûr – ont conduit à un recul significatif du nombre de demandes dès la fin du premier trimestre. Les demandes d'asile de requérants macédoniens peuvent déboucher sur une décision rapide. L'Ex-République yougoslave de Macédoine coopère pleinement au retour de ses ressortissants.

Le Sri Lanka figure au quatrième rang avec 244 demandes (- 49 demandes, - 16,7 %). Vient ensuite l'Irak avec 175 demandes (- 4 demandes, - 3,2 %), l'Afghanistan avec 162 demandes (- 60 demandes, - 27,0 %) et la Géorgie avec également 162 demandes (- 7 demandes, - 4,1 %).

Font également partie des dix principaux pays de provenance le Kosovo, la Turquie et la Serbie. 127 demandes ont été déposées par des ressortissants serbes, un chiffre en augmentation de 49,4 % (+ 42 demandes) par rapport au trimestre précédent. Le nombre de demandes de ressortissants kosovars et turcs a, quant à lui, légèrement diminué.

Au premier trimestre 2010, 40,6 % des requérants d'asile provenaient d'Afrique, 18,2 % du Proche et du Moyen-Orient ainsi que de la Turquie, 17,8 % d'Europe, 9,7 % des Etats de la CEI, 7,6 % du sous-continent indien et 6,2 % du reste du monde.

Cas réglés et effectif en processus de décision d'asile

Au cours du premier trimestre 2010, 7075 demandes d'asile, soit 44,8 % de plus qu'au trimestre précédent (+ 2188), ont abouti à une décision de première instance : 3263 ont donné lieu à une décision de non-entrée en matière (NEM), 2270 à une décision négative, 1145 à l'octroi de l'asile et 397 sont devenues sans objet et ont été classées.

Les demandes d'asile sur lesquelles l'Office fédéral des migrations n'entre pas en matière sont traitées en priorité. Il en va de même pour les demandes de personnes dont le transfert vers un Etat Dublin peut être envisagé.

Le nombre élevé de NEM est en partie lié au fait que, suite à un arrêt de principe du Tribunal administratif fédéral rendu le 2 février 2010, un grand nombre de NEM Dublin déjà rédigées et enregistrées, mais non encore notifiées ont dû être retirées et adaptées dès le début du mois de février avant d'être une nouvelle fois enregistrées.

Au premier trimestre 2010, le taux de reconnaissance de la qualité de réfugié (octroi de l'asile) était de 17,1 %, c'est-à-dire légèrement supérieur à celui enregistré au cours de la même période de 2009 (14,5 %). L'augmentation du taux de reconnaissance s'explique, entre autres, par le traitement d'un nombre plus élevé de demandes en suspens déposées notamment par des ressortissants érythréens, lesquels remplissent en règle générale les conditions nécessaires pour obtenir la qualité de réfugié.

L'effectif en cours de décision (demandes d'asile en suspens en première instance) a pu être ramené à 9743 (- 4448 demandes, - 31,3 %) en l'espace d'un an.

Accord de Dublin

Entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2010, les autorités suisses ont déposé des demandes de prise en charge pour 1616 personnes dont la procédure d'asile relevait, selon elles, de la compétence d'un autre Etat Dublin. Si dans 1463 cas, la demande a été acceptée, l'Etat sollicité s'étant déclaré prêt à prendre en charge la personne concernée, elle a été rejetée dans 233 cas. 546 requérants d'asile ont d'ores et déjà pu être transférés dans l'Etat Dublin compétent. De son côté, la Suisse a reçu 362 demandes de prise en charge d'autres Etats Dublin pendant la même période. Elle en a accepté 259 et rejeté 96 autres. 156 personnes ont déjà été transférées en Suisse.

Départs par voie aérienne

Au premier trimestre 2010, 1946 personnes ont quitté le territoire suisse par la voie aérienne lors d'un départ contrôlé. Parmi elles, 67,5 % relevaient de la législation sur l'asile et 32,5 % de celle sur les étrangers. 618 personnes (31,8 %) sont parties de manière autonome tandis que les 1328 restantes ont été rapatriées sous contrainte (68,2 %). Dans ce dernier cas, les intéressés ont été escortés par des agents de sécurité jusqu'à l'avion ou jusqu'à l'Etat de destination.

Durant le premier trimestre 2010, 1328 personnes ont dû être rapatriées sous contrainte. Pour 47 d'entre elles (3,5 %), une escorte par des agents de sécurité a été nécessaire jusque dans l'Etat de destination à bord d'un vol de ligne ou d'un vol spécial. 37 de ces personnes relevaient du domaine de l'asile et 10 de celui des étrangers. Les 1281 personnes restantes ont été escortées jusqu'à l'avion seulement.

Les principales données

Effectifs

Effectif à la fin de la période		Fin mars 2009	Fin mars 2010	+/- en %
Effectif dans le processus asile en Suisse	Fin du mois	42'156	39'118	-7.2
Effectif dans le processus procédure	Fin du mois	18'748	15'221	-18.8
En suspens en première instance (proc. décision d'asile)	Fin du mois	14'191	9'743	-31.3
Décisions 1ère instance, non encore entrées en force ¹⁾	Fin du mois	4'557	5'478	20.2
Effectif admissions provisoires	Fin du mois	22'731	23'466	3.2
Admissions provisoires ≤ 7 ans	Fin du mois	9'472	10'111	6.7
Admissions provisoires > 7 ans	Fin du mois	11'020	10'600	-3.8
Admissions provisoires pour réfugiés ≤ 7 ans	Fin du mois	1'545	1'884	21.9
Admissions provisoires pour réfugiés > 7 ans	Fin du mois	694	871	25.5
Effectif cas spéciaux	Fin du mois	563	320	-43.2
Suspensions (groupes)	Fin du mois	0	0	0.0
Suspensions (individus)	Fin du mois	563	320	-43.2
Nombre de cas spéciaux statistiques dans le processus asile	Fin du mois	114	111	-2.6
Nombre de personnes bénéficiant d'un soutien à l'exécution du renvoi	Fin du mois	6'840	6'538	-4.4
Nombre de personnes ayant obtenu des documents de voyage	Fin du mois	4'616	4'131	-10.5
Documents de voyage obtenus après procédure d'asile	Fin du mois	3'884	3'478	-10.5
Documents de voyage obtenus sans procédure d'asile	Fin du mois	732	653	-10.8
Nombre de personnes dans le cadre de l'organisation du départ	Fin du mois	694	1'313	89.2
Organisation du départ après procédure d'asile	Fin du mois	243	852	250.6
Organisation du départ sans procédure d'asile	Fin du mois	451	461	2.2
Nombre de soutiens à l'exécution du renvoi bloqués/suspendus	Fin du mois	343	559	63.0
Nombre de cas spéciaux statistiques dans le cadre du soutien à l'exécution du renvoi (SER)	Fin du mois	1'187	535	-54.9
Nombre de réfugiés reconnus ²⁾	Fin du mois préc.	23'193	24'205	4.4
Réfugiés permis B	Fin du mois	4'167	5'728	37.5
Réfugiés permis C	Fin du mois	19'026	18'477	-2.9
Nombre de personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER)	Fin du mois	72'189	69'861	-3.2

¹⁾ Processus entrée en force (inclus cas en suspens au TAF)

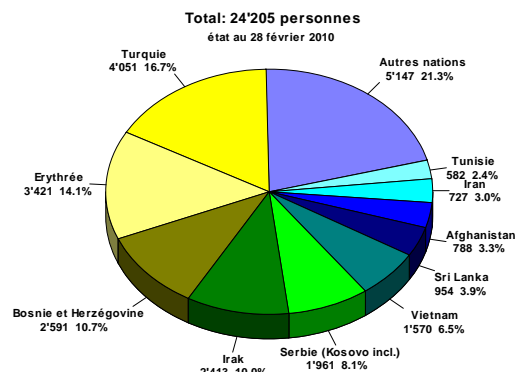
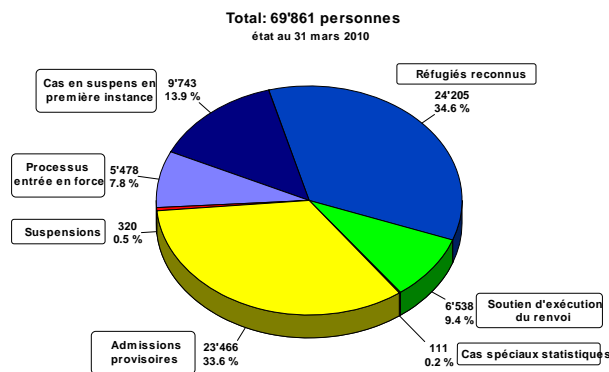
²⁾ Les données relatives aux réfugiés reconnus figurant dans la présente statistique se rapportent à l'effectif du mois de février 2010

Flux

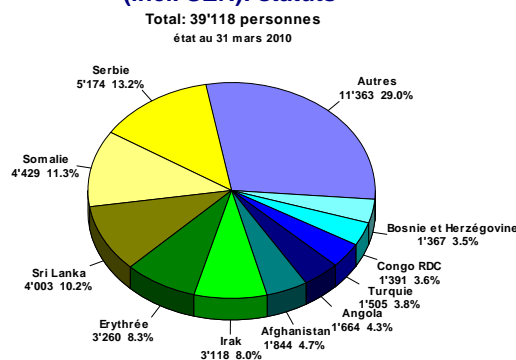
Flux durant la période (personnes)		Trim. 4/2009	Trim. 1/2010	+/- en %
		2009	2010	
Nombre de demandes d'entrée dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger	Trimestre	1'497	1'406	-6.1
	Année	1'390	1'406	1.2
Total des cas réglés dans le cadre de l'asile: aéroports, frontières, étranger	Trimestre	972	1'820	87.2
	Année	826	1'820	120.3
Demandes d'asile en Suisse	Trimestre	3'869	3'700	-4.4
	Année	4'938	3'700	-25.1
Cas réglés en première instance	Trimestre	4'887	7'075	44.8
	Année	3'664	7'075	93.1
Décisions positives	Trimestre	829	1'145	38.1
	Année	484	1'145	136.6
Décisions négatives	Trimestre	1'615	2'270	40.6
	Année	1'301	2'270	74.5
Non-entrées en matière (NEM)	Trimestre	2'094	3'263	55.8
	Année	1'545	3'263	111.2
Radiations	Trimestre	349	397	13.8
	Année	334	397	18.9
Dublin: Requêtes procédure out	Trimestre	1'850	1'616	-12.6
	Année	1'018	1'616	58.7
Dublin: Requêtes procédure In	Trimestre	262	362	38.2
	Année	53	362	583.0
Dublin: Consentement (délai expiré incl.) procédure out	Trimestre	1'490	1'463	-1.8
	Année	572	1'463	155.8
Dublin: Consentement (délai expiré incl.) procédure in	Trimestre	182	259	42.3
	Année	39	259	564.1
Dublin: Décisions de non-entrée en matière (art. 34.2.d)	Trimestre	1'234	2'435	97.3
	Année	325	2'435	649.2
Dublin: Transferts procédure out	Trimestre	673	546	-18.9
	Année	142	546	284.5
Dublin: Transferts procédure in	Trimestre	83	156	88.0
	Année	8	156	1'850.0
Admissions provisoires	Trimestre	1'342	1'759	31.1
	Année	753	1'759	133.6
Admissions provisoires LAsi et LEtr	Trimestre	1'131	1'462	29.3
	Année	614	1'462	138.1
Admissions provisoires avec qualité de réfugié	Trimestre	211	297	40.8
	Année	139	297	113.7
Levées et fins admissions provisoires	Trimestre	1'115	982	-11.9
	Année	986	982	-0.4
Réexamens	Trimestre	233	275	18.0
	Année	266	275	3.4
Total des cas réglés dans le cadre des réexamens	Trimestre	226	298	31.9
	Année	258	298	15.5
Révocations et extinctions asile	Trimestre	336	446	32.7
	Année	492	446	-9.3
Cas de rigueur: Demandes	Trimestre	869	639	-26.5
	Année	681	639	-6.2
Cas de rigueur: Approbations	Trimestre	854	757	-11.4
	Année	625	757	21.1
Approbations art. 84, al. 5, LEtr après admission provisoire	Trimestre	766	666	-13.1
	Année	526	666	26.6
Approbations art. 14, al. 2, LAsi procédure d'asile pendante	Trimestre	31	19	-38.7
	Année	25	19	-24.0
Approbations art. 14, al. 2, LAsi procédure d'asile close	Trimestre	57	72	26.3
	Année	74	72	-2.7

Règlements et sorties du processus asile	Trimestre	4'679	5'166	10.4
	Année	3'819	5'166	35.3
Règlements définitifs du séjour après octroi de l'asile et règlements cantonaux	Trimestre	1'931	2'030	5.1
	Année	1'268	2'030	60.1
Départs après décision d'asile	Trimestre	1'192	1'388	16.4
	Année	1'692	1'388	-18.0
Autres sorties du processus asile	Trimestre	1'556	1'748	12.3
	Année	859	1'748	103.5
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER) après procédure d'asile	Trimestre	1'241	1'292	4.1
	Année	1'624	1'292	-20.4
Entrées demandes soutien à l'exécution du renvoi (SER) sans procédure d'asile	Trimestre	262	250	-4.6
	Année	335	250	-25.4
Documents obtenus	Trimestre	861	935	8.6
	Année	961	935	-2.7
Départs et communications d'exécution du renvoi dans le cadre des soutiens à l'exécution du renvoi (SER)	Trimestre	2'604	2'407	-7.6
	Année	2'236	2'407	7.6
Départs volontaires contrôlés	Trimestre	437	538	23.1
	Année	407	538	32.2
Renvois pays d'origine	Trimestre	858	696	-18.9
	Année	780	696	-10.8
Renvois pays tiers	Trimestre	95	76	-20.0
	Année	65	76	16.9
Départs non-contrôlés et autres sorties	Trimestre	1'214	1'097	-9.6
	Année	984	1'097	11.5

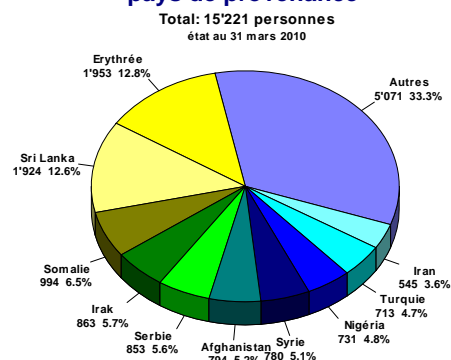
Effectifs



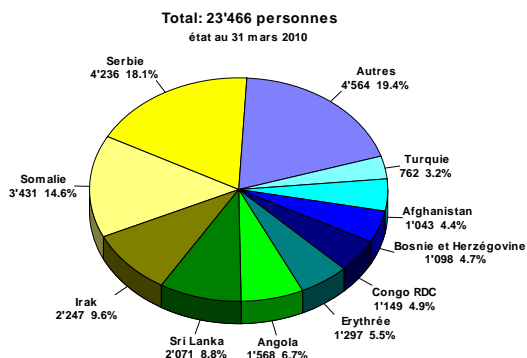
Personnes relevant du domaine de l'asile (incl. SER): statuts



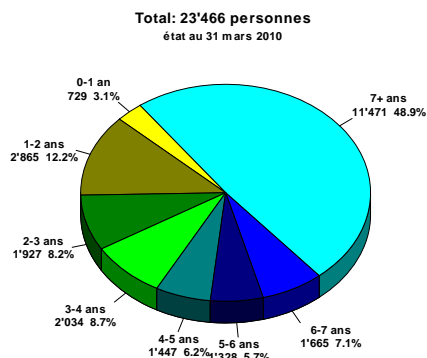
Réfugiés reconnus: pays de provenance



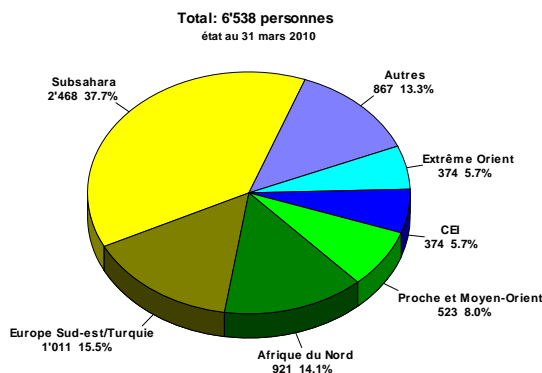
Personnes dans le processus asile en Suisse: pays de provenance



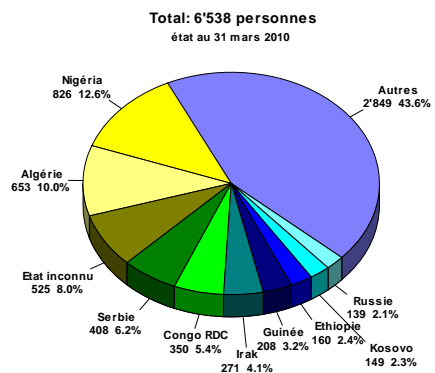
Personnes dans le processus procédure: pays de provenance



Admissions provisoires: pays de provenance



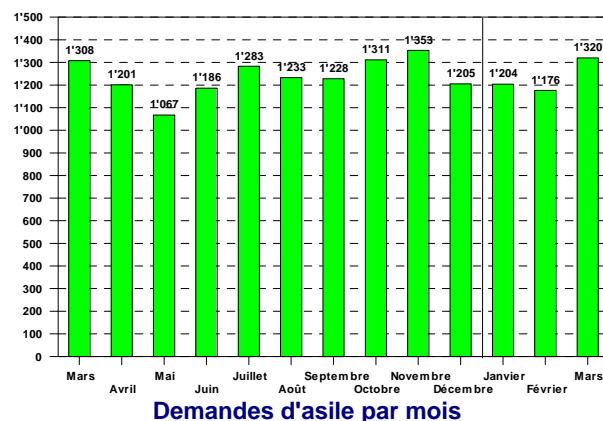
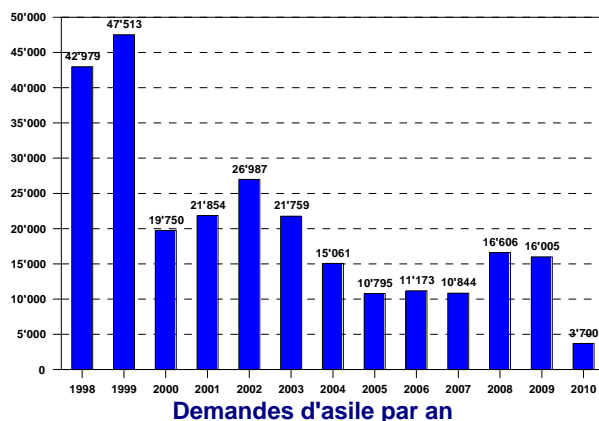
Admissions provisoires: durée du séjour depuis l'entrée en Suisse



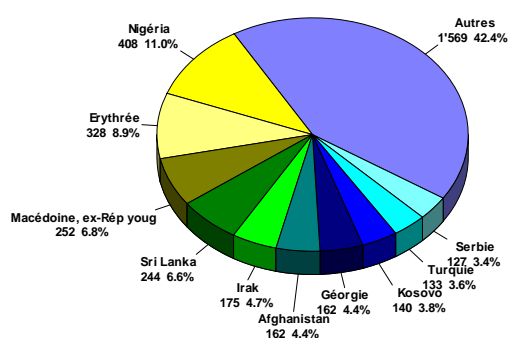
Soutiens à l'exécution du renvoi: régions

Soutiens à l'exécution du renvoi: pays de provenance

Demandes d'asile



Total des demandes: 3'700
du 1.1. au 31.3.2010

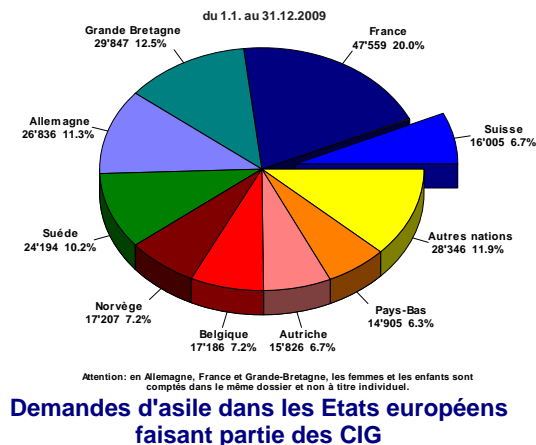
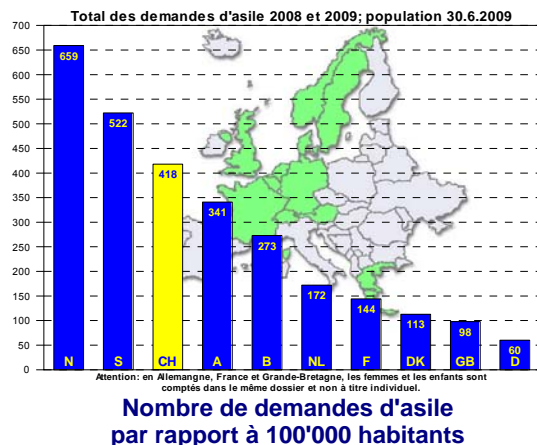


Demandes d'asile: Principaux pays de provenance

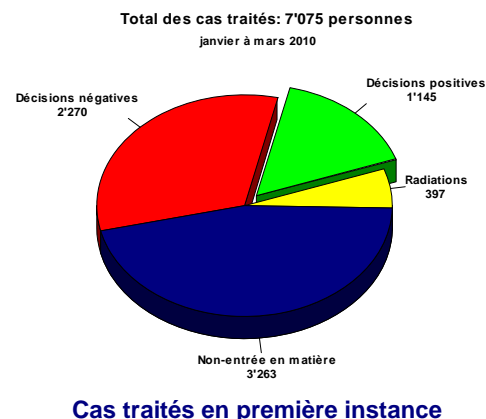
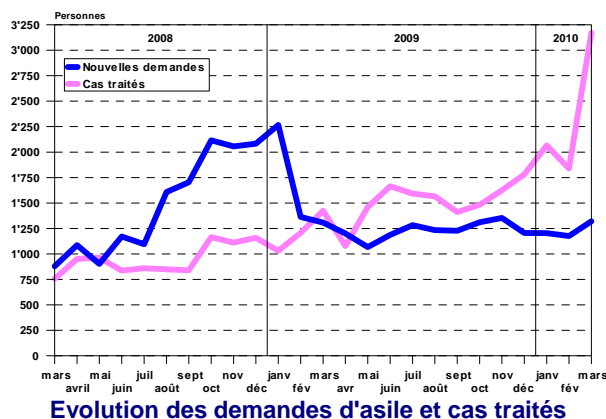
Demandes d'asile par pays de provenance

	Nationalité	Demandes d'asile 1ère trimestre 2010	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Demandes d'asile janv. à mars 2010	En % du total	Compar. avec année préc. (absolu)	Compar. avec année préc. (%)
1	Nigéria	408	11.0	-144	-26.1	408	11.0	-23	-5.3
2	Erythrée	328	8.9	-54	-14.1	328	8.9	-454	-58.1
3	Macédoine	252	6.8	230	1'045.5	252	6.8	240	2'000.0
4	Sri Lanka	244	6.6	-49	-16.7	244	6.6	-210	-46.3
5	Iraq	175	4.7	-4	-2.2	175	4.7	-160	-47.8
6	Afghanistan	162	4.4	-60	-27.0	162	4.4	-19	-10.5
7	Géorgie	162	4.4	-7	-4.1	162	4.4	-14	-8.0
8	Kosovo	140	3.8	-11	-7.3	140	3.8	-82	-36.9
9	Turquie	133	3.6	-19	-12.5	133	3.6	5	3.9
10	Serbie	127	3.4	42	49.4	127	3.4	-56	-30.6
	Autres	1'569	42.4	-93	-5.6	1'569	42.4	-465	-22.9
	Total	3'700	100.0	-169	-4.4	3'700	100.0	-1'238	-25.1

Demandes d'asile en comparaison internationale



Cas traités en première instance



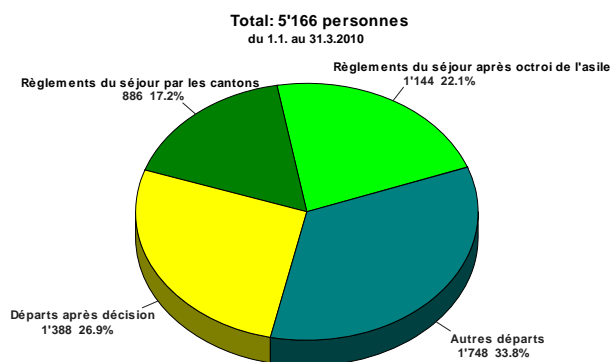
Cas traités et demandes en suspens en première instance

	Règlements 1ère trimestre 2010	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Règlements janv. à mars 2010	En % du total	Compar. avec année préc (absolu)	Compar. avec année préc. (%)
Décisions positives	1'145	16.2	316	38.1	1'145	16.2	661	136.6
taux moyen de reconnaissance	17.1	-	18.3	-	17.1	-	14.5	-
Décisions négatives	2'270	32.1	655	40.6	2'270	32.1	969	74.5
Non-entrées en matière (NEM)	3'263	46.1	1'169	55.8	3'263	46.1	1'718	111.2
Radiations	397	5.6	48	13.8	397	5.6	63	18.9
Total	7'075	100.0	2'188	44.8	7'075	100.0	3'411	93.1
Demandses en suspens	9'743	-	-2'652	-21.4	9'743	-	-4'448	-31.3

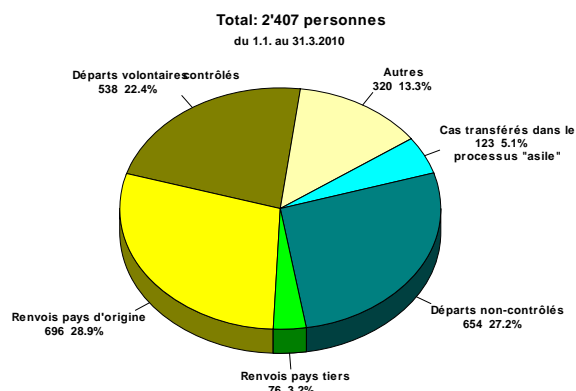
Levées des admissions provisoires et révocations de l'asile

	Levées 1 ^{er} trimestre 2010	Comparaison avec trimestre préc. (abs.)	Comparaison avec trimestre préc. (%)	Levées janv. à mars 2010	Comparaison avec année précédente (absolu)	Comparaison avec année précédente (%)
Levées et fins admissions prov.	982	-133	-11.9	982	-4	-0.4
Révocations et extinctions asile	446	110	32.7	446	-46	-9.3

Règlements du séjour et sorties du processus asile



Règlements du séjour et sorties du processus asile



Statistique des sorties du processus asile après soutien à l'exécution du renvoi

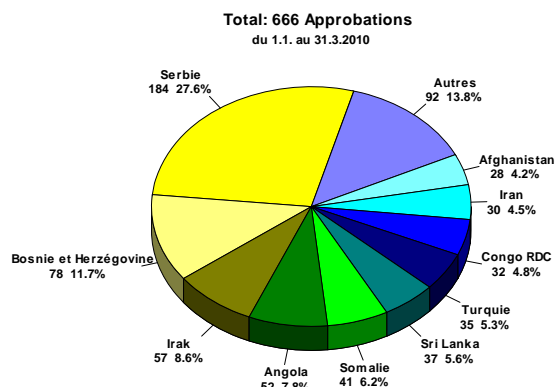
Règlements du séjour

	Règlements 1 ^{er} trimestre 2010	Comparaison avec trimestre préc. (abs.)	Comparaison avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à mars 2010	Comparaison avec année précédente (absolu)	Comparaison avec année précédente (%)
Règlements après octroi asile	1'144	320	38.8	1'144	665	138.8
Admissions provisoires	1'759	417	31.1	1'759	1'006	133.6
AP LAsi et LEtr	1'462	331	29.3	1'462	848	138.1
AP avec qualité de réfugié	297	86	40.8	297	158	113.7
Règlements de police des étrangers ¹⁾	74	-119	-61.7	74	-32	-30.2
Règlements cas de rigueur ²⁾	680	-112	-14.1	680	122	21.9
Autres règlements	132	10	8.2	132	7	5.6
Total	3'789	516	15.8	3'789	1'768	87.5

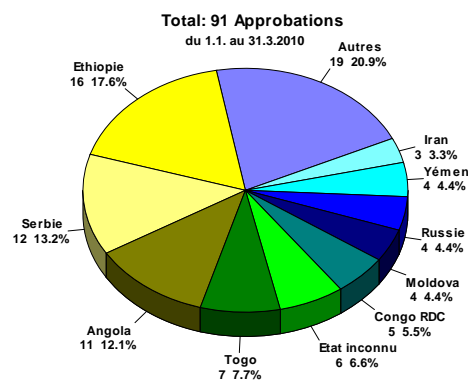
¹⁾ Règlements de police des étrangers: toutes les personnes qui ont un droit au règlement de leurs conditions de séjour (par ex. réfugiés reconnus, mariage), de même que celles qui ne bénéficient pas d'un tel droit (par ex. regroupement familial). Sont également concernées les personnes reconnues comme apatrides.

²⁾ Règlements cas de rigueur: règlements selon l'art. 85, al. 5, LEtr pour les personnes qui étaient au bénéfice d'une AP de même que les règlements selon l'art. 14, al. 2, LAsi pour les personnes dont la procédure d'asile était en cours. Ne sont pas concernés les requérants d'asile déboutés qui obtiennent par la suite un règlement en tant que cas de rigueur selon l'art. 14, al. 2, LAsi.

Cas de rigueur



Cas de rigueur prononcés Selon l'art. 84, al. 5, LEtr principales nationalités



Cas de rigueur prononcés Selon l'art. 14, al. 2, LAsi principales nationalités

	Règlements 1ère tri- mestre 2010	Comparai- son avec trimestre préc. (abs.)	Comparai- son avec trimestre préc. (%)	Règlements janv. à mars 2010	Comparai- son avec année précédente (absolu)	Comparai- son avec année précédente (%)
Approbations art. 84, al. 5, LEtr après admission provisoire	666	-100	-13.1	666	140	26.6
Approbations art. 14, al. 2, LAsi procédure d'asile	91	3	3.4	91	-8	-8.1
procédure d'asile pendante	19	-12	-38.7	19	-6	-24.0
procédure d'asile close	72	15	26.3	72	-2	-2.7
Total	757	-97	-11.4	757	132	21.1

Règlements des conditions de séjour et sorties du processus asile par nation

	Nationalité	Règl. et sorties 1ère tri- mestre 2010	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Règl. et sorties de janv. à mars 2010	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
1	Erythrée	896	17.3	269	42.9	896	17.3	588	190.9
2	Nigéria	430	8.3	72	20.1	430	8.3	84	24.3
3	Serbie	409	7.9	-81	-16.5	409	7.9	-57	-12.2
4	Iraq	336	6.5	-4	-1.2	336	6.5	2	0.6
5	Sri Lanka	217	4.2	22	11.3	217	4.2	119	121.4
6	Turquie	211	4.1	-13	-5.8	211	4.1	-28	-11.7
7	Somalie	202	3.9	-89	-30.6	202	3.9	-28	-12.2
8	Kosovo	178	3.4	94	111.9	178	3.4	105	143.8
9	Bosnie et Hérzegowine	177	3.4	0	0.0	177	3.4	73	70.2
10	Géorgie	171	3.3	-34	-16.6	171	3.3	-12	-6.6
	Autres	1'939	37.5	251	14.9	1'939	37.5	501	34.8
	Total	5'166	100.0	487	10.4	5'166	100.0	1'347	35.3

Sorties du processus asile après soutien à l'exécution du renvoi par nation

	Nationalité	Sorties 1ère tri- mestre 2010	En % du total	Compar. avec trim. préc. (abs.)	Compar. avec trim. préc. (%)	Sorties janv. à mars 2010	En % du total	Compar. avec an- née préc (absolu)	Compar. avec an- née préc. (%)
1	Nigéria	326	13.5	4	1.2	326	13.5	160	96.4
2	Serbie	272	11.3	-147	-35.1	272	11.3	-37	-12.0
3	Macedonie	158	6.6	119	305.1	158	6.6	139	731.6
4	Kosovo	106	4.4	23	27.7	106	4.4	53	100.0
5	Iraq	92	3.8	3	3.4	92	3.8	19	26.0
6	Etat iconnu	79	3.3	-4	-4.8	79	3.3	2	2.6
7	Albanie	78	3.2	-39	-33.3	78	3.2	24	44.4
8	Géorgie	78	3.2	-29	-27.1	78	3.2	-29	-27.1
9	Brésil	70	2.9	-14	-16.7	70	2.9	52	288.9
10	Algérie	60	2.5	-29	-32.6	60	2.5	-37	-38.1
	Autres	1'088	45.2	-84	-7.2	1'088	45.2	-175	-13.9
	Total	2'407	100.0	-197	-7.6	2'407	100.0	171	7.6

Le Kosovo n'est saisi séparément dans SYMIC que depuis le mois d'octobre 2008. Les corrections sont effectuées progressivement si bien que de nombreuses personnes sont comptabilisées sous la Serbie. Pour des raisons techniques, il n'est donc pas possible actuellement de faire une distinction.

Les tableaux complets selon les cantons et les nationalités sont établis sur une base mensuelle et annuelle et peuvent être consultés sur le site internet de l'Office fédéral des migrations au format PDF. Des tableaux établis sur la base d'autres critères (sexe, continents, régions, etc.) peuvent être commandés auprès du Service Statistique asile.